

Technicien/ne-dentiste spécialisé/e en orthopédie dento-faciale (ODF) (BF)

Remplace: INFOformation&profession «Technicien/ne dentaire spécialisé/e en orthopédie dento-faciale (BF), en consultation» du 25.01.2017

▷ Nouveau règlement d'examen professionnel approuvé par le SEFRI le 14.03.2017.

Description brève

Les techniciens/nes-dentistes spécialisés/es en orthopédie dento-faciale (ODF) sont des fournisseurs/euses professionnels/les dans le domaine de la fabrication d'appareils orthodontiques. Leurs clients sont notamment des orthopédistes dento-faciales, médecins-dentistes, hygiénistes dentaires, techniciens/nes-dentistes et orthophonistes.

Les techniciens/nes-dentistes spécialisés/es en orthopédie dento-faciale (ODF)

- confectionnent des modèles maxillaires et différents appareils selon la commande d'orthodontistes, de médecins-dentistes ou d'autres clients et garantissent leur bon fonctionnement;
- appliquent des procédés de fabrication corrects dans le traitement des matériaux du domaine de la médecine dentaire;
- créent avec leur service une plus-value en reliant les différents domaines de compétence professionnelle et en communiquant de manière compétente avec la clientèle;
- organisent et documentent les processus de travail, l'utilisation des matériaux et les modifications;
- respectent les normes de sécurité usuelles (CFST) et les directives pour l'environnement en ce qui concerne la manipulation de matériaux et de déchets;
- garantissent le bon fonctionnement des appareils et installations;
- dirigent des collaborateurs/trices;
- instruisent des apprentis, des stagiaires et des personnes en préapprentissage;
- se perfectionnent professionnellement et reconnaissent le besoin en perfectionnement pour eux/elles-mêmes et les collaborateurs/trices.

Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- Fondation ALPDS/VZLS Prothèse Dentaire

Admission

Sont admis/es à l'examen final les candidats/es qui:

- a) possèdent un certificat fédéral de capacité de technicien/ne-dentiste CFC (ou un diplôme reconnu équivalent).
- b) disposent d'une expérience professionnelle en orthopédie dento-faciale (ODF) d'au moins trois ans.

Examen

L'examen final comporte les épreuves suivantes: confection d'appareils selon les spécifications dans un laboratoire (pratique), bases et évaluation de cas pratiques dans le domaine de l'orthodontie (écrit), discussion professionnelle (oral).

Titre

Les titulaires du brevet sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Technicien/ne-dentiste spécialisé/e en orthopédie dento-faciale (ODF) avec brevet fédéral
- Fachzahntechniker/in Kieferorthopädie mit eidgenössischem Fachausweis
- Odontotecnico/a specializzato/a in ortodonzia con attestato professionale federale

Traduction du titre en anglais :

- Dental technician specialized in orthodontics, Federal Diploma of Higher Education

Dispositions finales

Les détenteurs/trices du brevet fédéral de «Spécialiste technique dentaire orthodontie» (titre selon le règlement d'examen de Spécialiste Technique Dentaire aboli le 26.04.2012) sont autorisés/es à porter le nouveau titre après la réalisation du premier examen selon le nouveau règlement d'examen. Aucun nouveau certificat ne sera émis.

Pour en savoir plus

Fondation ALPDS Prothèse Dentaire

www.alpds.ch